

tant chers et bien aymés m'estant recommandé à vos bonnes grâces je prierai Dieu vous maintenir sous sa sainte garde.

A Anvers le XXII<sup>e</sup> novembre 1575.

*V<sup>re</sup> bien bon amy,*

*Guill<sup>e</sup> de Nassau.*

A MM. les Consuls et Communauté de n<sup>re</sup> ville d'Orenge.

## XVI

*Guillaume I de Nassau, Prince d'Orange, aux Consuls d'Orange.*

(Archives municipales d'Orange, AA., liasse 13. Sign. autog.)

Chers et bien aymés, en retournant par delà le sieur de Lenest présent porteur, je n'ay voutu faillir de vous escrire ce mot de lettre, pour vous exhorter de vous entretenir tousjours en bonne union, amitié et correspondance les ungs avec les autres par ensemble, sans en rien vous altérer pour les nombreux troubles survenus à l'entour de vous, et croire que ce me sera tousjours un grand plaisir d'entendre, que vous vous maintenez en toute quiétude et bon repos. A tant Dieu vous ait, chers et bien aymés, en sa sainte garde.

Esript à (illisible) le VIII<sup>e</sup> de septembre 1577.

*Le bien vostre, Guillaume de Nassau.*

A nos chers et bons amys les consuls de nostre ville d'Orenge.

## XVII

*Le maréchal de Montmorency-Damville aux Consuls d'Orange.*

(Archives municipales d'Orange, AA., liasse 15. Signature autographe.)

Messieurs ce qui est le plus requis entre les peuples pour leur bien, conservation, repos et soulagement, c'est de vivre entre eulx et avec leurs voysins en toute paix sinon amitié et liberté